



Réunion du conseil d'administration du 9 mai 2018

Le conseil d'administration (CA) de l'association Saint-Martin-Loisirs s'est réuni le 9 mai 2018 à 20h30 en salle de Fiol.

Étaient présents : Marc LAMBOURG (président), Alain BENOIST (trésorier), Geneviève AUDEBRAND (membre), Chantal FAIFY (membre).

Absents excusés : Jean-Pierre LEFORT (Vice-président), Marylène FORGET (secrétaire), Alain THROMAS (trésorier adjoint), Patrick ROBERT (secrétaire adjoint), Claude HIPEAU (membre).

L'ordre du jour était le suivant :

- Point de situation sur les événements à venir : fête du pain, voyage à Rochefort, Exposition des 16 et 17 juin ;
- Création d'une activité randonnée cycliste ;
- CR du résident sur sa visite au salon des comités d'entreprise ;
- Visite du zoo de Beauval.

Fête du pain le 20 mai : au 9 mai, peu de personnes ont déjà commandé du pain. Alain BENOIST fixe la date butoir au 16 mai et une relance sera faite auprès des adhérents. Il précise que cette activité peut être ouverte aux non-adhérents, ils seront les bienvenus au four à pain le 20 mai. Un verre sera offert à chacun à l'occasion de la St-Honoré, les autres verres seront payants.

Voyage à Rochefort le 3 juin: Alain BENOIST a présenté une proposition de programme de la part de l'Office de Tourisme de la ville. Le programme, hors déplacement, avec petit train, visite de la corderie, visite du musée des commerces d'autrefois, repas compris revient pour l'instant à 46,40€. Alain va affiner ce programme dans les deux prochaines semaines pour éventuellement le compléter soit par le musée national de l'ancienne école de médecine soit par du temps libre dans Rochefort avant de repartir. A cela devra s'ajouter les frais de transport dont une partie sera prise en charge par l'association.

Exposition « les talents de St-Martin » des 16 et 17 juin : des exposants de l'an dernier seront recontactés par Alain BENOIST.

| | |
|--|----------------------------------|
| Loisirs créatifs de Saint-Martin Loisirs | Cartonnage – broderie – dentelle |
| Mme MONNEAU Marinette | Peinture |
| Mme KEMPF Annie | Peinture |
| Mme PHILIPPE France | Peinture |
| Mme STEIN Marie | Peinture |
| Mme PAILLARD Monique | Peinture |
| M. NICOLLAS René | Tourneur sur bois |
| Mme BOURRIAU Claudia | Cartonnage – Encadrement |
| Mme GIROUD Evelyne | Perles |
| Mme SOUMASSIERE Christine | Peinture – confection |
| M. FORGET Jean-Yves | Vannerie |

Marc LAMBOURG contactera également M. RAMAS pour son travail du bois et Alain BENOIST contactera Mme CHEVANNE qui réalise des peintures sur porcelaine.
Marc LAMBOURG exposera également des photographies.

Afin de dynamiser cette exposition pour qu'elle soit visitée par de nombreux marti-maixentais, Alain BENOIST préparera un flyer qui sera imprimé et distribué dans la semaine précédant l'expo. De la même manière, le président rédigera un article pour les correspondants de presse, en espérant qu'ils puissent le publier.

Pour 2019, le CA a également approuvé la création d'une banderole qu'il mettra au budget prévisionnel de l'an prochain. Afin de faire venir un peu plus de public, l'idée de profiter de l'achat d'un tivoli par la municipalité pour y organiser une exposition-concours de dessins d'enfants a été exposée, en association avec la directrice de l'école et l'APE.

Randonnée cycliste : le CA a également approuvé la création d'une activité randonnée cycliste dont la première sortie aura lieu le 21 mai (lundi de Pentecôte). Une deuxième sortie avant les vacances d'été est programmée le 9 juin. Cette activité sera bientôt ajoutée au catalogue des activités sur le site de l'association avec les dates pour le second semestre.

Visite au salon des comités d'entreprise : le président rend compte au CA de sa visite au salon des comités d'entreprise qui a eu lieu le 24 avril à Niort. Un peu déçu car de nombreux stands ne sont pas adaptés au but de l'association. Néanmoins, deux idées de futurs voyages pourront être étudiées : Amboise et le clos Lucé - Zagal cabaret complété par une autre activité (Brouage, Royan ou autre).

Visite du zoo de Beauval : le CA approuve la visite du zoo de Beauval comme nouvelle activité 2018. Elle aura lieu le 30 septembre. Le coût sera de 35 euros par adulte et de 29 euros par enfant entre 3 et 10 ans, déplacement compris. Le nombre de places est limité à 30 et les inscriptions auprès d'Alain doivent être accompagnées d'un chèque. Cette activité sera également ouverte à tous les marti-maixentais dès la parution du bulletin municipal fin juin pour compléter le bus.